



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Bureau de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

PROJET DE LA SOCIÉTÉ TCHAOMEGOT EXPLOITATION D'UN CENTRE DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE DE MÉGOTS DE CIGARETTES COMMUNE DE BRESLES

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une **enquête publique environnementale du 26 avril 2024 au 13 mai 2024 inclus** sur le projet de la **société TCHAOMEGOT** pour l'autorisation d'exploitation d'un centre de collecte et de recyclage de mégots de cigarettes, sur la commune de BRESLES.

1. L'enquête publique environnementale porte sur l'exploitation d'un centre de collecte et de recyclage de mégots de cigarettes avec un traitement de dépollution des filtres sans eau ni solvant sur le territoire de la commune de Bresles, au titre de la rubrique n° 2790 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, pour les activités soumises à autorisation.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Philippe LEGLEYE, ingénieur en BTP en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur ;
M. André DIETTE, fonctionnaire du ministère de l'intérieur en retraite, est désigné suppléant du commissaire enquêteur.

4. Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de BRESLES.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences en **mairie de Bresles** :

- Vendredi 26 avril 2024 de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- Lundi 13 mai 2024 de 14 h 00 à 17 h 00.

5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, la note de présentation non technique, le résumé non technique, la notice de renseignements, l'étude de danger, les plans et les annexes sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 11 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers papier et numérique pourront être consultés par toute personne intéressée aux heures d'ouverture de la **mairie de Bresles**.

7. Les mêmes documents en version numérique sont consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de :

- **La Rue-Saint-Pierre ;**
- **Le Fay-Saint-Quentin.**

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie de **Bresles**,
- par courrier adressé à la commune de **Bresles**, à l'attention du commissaire-enquêteur,
- par courrier électronique adressé à :
ddt-seef-environnement@oise.gouv.fr, objet « Enquête publique – TCHAOMEGOT – Commune de Bresles ».

9. Les observations faites sur le registre et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables, à l'issue de l'enquête, sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Julien PAQUE, Directeur, Mail : julien.paque@tchaomegot.fr – Tél. : 06 87 10 03 66 - Société TCHAOMEGOT – 12 rue Benjamin Delessert, 60510 Bresles ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.